

semaine, si nous jugeons lors des délibérations qui auront lieu à ce sujet que le Fonds commun sera un outil efficace et utile, le Canada y apportera sa contribution.

La Conférence a également pris une importante décision au sujet des problèmes financiers des pays en développement en adoptant, encore une fois par consensus, une résolution sur la question de la dette. Cette résolution demande à des organismes internationaux compétents d'identifier, dans les problèmes inhérents au service de la dette, les caractéristiques propres à orienter les travaux qu'on entreprendra en vue de la régler. De plus, le Conseil de la CNUCED tiendra en 1977 une session ministérielle afin d'examiner les résultats de ces travaux; un Groupe d'experts sera créé pour l'assister. Nous avons espéré d'autres progrès sur la question plus étendue des transferts financiers, qui revêt une importance fondamentale pour bon nombre de pays en développement, mais il en a été autrement. Nous avons espéré, notamment, que la Conférence conviendrait d'améliorer le niveau de l'aide publique au développement afin que celle-ci soit accordée aux pays bénéficiaires à des conditions plus favorables qu'à l'heure actuelle. Cette décision n'ayant pas été prise, nous poursuivrons nos efforts en ce sens.

Outre ces deux questions particulièrement importantes, la Conférence a aussi adopté des résolutions sur la libéralisation des échanges, le transfert des technologies et un certain nombre d'autres sujets. Il est tout à fait remarquable, et particulièrement encourageant, que douze des treize résolutions approuvées par la Conférence aient été adoptées par consensus. Aucune CNUCED précédente n'avait réalisé une entente aussi générale.